InfoLettre PRIARTEM n° 43 – Juin 2025

Sommaire :

- [EHS] Etude DEMETER sur l'EHS – une avancée scientifique & Webinaire en replay
- [EHS] Appel des canaris : Continuez de signer et de partager
- [EHS] Chambre saine à l'hôpital
- [EHS] Rencontre annuelle : Inscriptions 2025 et Recherche de lieux pour 2026
- [Handicap] Tribune « Ensemble pour défendre les droits et la citoyenneté des personnes handicapées ! »
- [Europe] Valeurs limites d'expositions : Plainte auprès de la médiatrice
- [OMS] Des risques certains chez l'animal pour le cancer et la fertilité
- [5G] L'histoire cachée, un film à visionner
- [Antennes-relais] Exposition aux antennes :Une situation préoccupante qui mérite une politique sérieuse
- [Élevages] Victoire d'un éleveur contre RTE
- [Ecrans] Enfants surexposés aux écrans : derrière l'inaction, des chercheurs liés à l'industrie numérique
- A écouter, visionner… [Ecrans] Jeu Deconnexio pour se libérer des écrans

Un an s'est écoulé depuis notre dernière InfoLettre, non pas que Priartem ait été inactif mais plutôt débordé. Vous découvrirez donc de nombreuses informations, notamment sur le volet scientifique avec une avancée significative sur la caractérisation de l'EHS. Celle-ci est de nature à ébranler les directives médicales d'un autre âge, comme celles commandées par le Ministère de la Santé à la Société Française de Santé au Travail pour lesquelles **notre recours contentieux est toujours en cours**.

A noter que **PRIARTEM vient de rejoindre France Nature Environnement**, fédération nationale des associations de protection de la nature et de l'environnement. Gageons qu'ensemble nous pourrons faire émerger la question de l'impact des ondes sur la biodiversité et de la protection de nos paysages et de notre démocratie face au développement toujours plus frénétique des émetteurs de toute nature.

[EHS] Etude DEMETER sur l'EHS – Une étude pionnière suggère une base biologique à l'électrosensibilité + Webinaire avec le responsable scientifique de l'étude en replay

Communiqué PRIARTEM du 10 juin 2025, Les troubles attribués aux ondes électromagnétiques dont se plaignent de nombreuses personnes ont longtemps été catégorisées comme psychosomatiques. Une toute récente publication française 1 de l'UMR1296 Inserm Lyon « Radiations : Défense, Santé, Environnement », financée par l'ANSES, apporte un autre éclairage. Basée sur des auto-questionnaires mais surtout sur la caractérisation biomoléculaire de cellules de peau de 26 volontaires recrutés par l'intermédiaire de PRIARTEM / Electrosensibles de France, **cette étude clinique montre que les volontaires électrosensibles sont également faiblement mais significativement radiosensibles. En effet, ils présentent un retard de la réparation de leur ADN face à des agents connus pour occasionner des cassures double-brin comme les rayonnements ionisants ou l'eau oxygénée.**

Autre volet marquant, l'étude définit **deux types d'électrosensibilité**, en se basant sur les réponses au questionnaire ainsi que sur les données biologiques. La bonne correspondance (64%) entre les deux approches laisse espérer la possibilité de développer à terme des tests biologiques prédictifs.

Ainsi, un premier type d'électrosensibilité présenterait de faibles symptômes en absence d'exposition électromagnétique mais de fortes réactions lors d'expositions (dit LBHR pour Low Background and Highly Responsive). Le type LBHR serait plutôt associé à une prédisposition élevée à des syndromes de cancer. Le second type présenterait déjà des symptômes notables en absence d'exposition électromagnétique et une réaction modeste aux expositions (dit HBLR pour High Background and Lowly Responsive). Sur le plan biologique, le type HBLR correspondrait ainsi à un sous-groupe présentant spontanément (en l'absence d'exposition) des cassures double-brin d'ADN et des déficiences dans leur reconnaissance par les voies de réparation. Le type HBLR serait associé à un risque élevé de vieillissement accéléré.

Pour Elisabeth RENWEZ, vice-présidente de PRIARTEM / Electrosensibles de France, ces résultats doivent être pris en compte sans attendre par le corps médical, les acteurs sociaux et les pouvoirs publics : « Il est important de faire connaître ces nouvelles données et de combattre les a priori psychologisants sur l'électrosensibilité. La prise en charge médicale des électrosensibles doit être adaptée à leur radiosensibilité et les risques de développer de graves pathologies à terme. Si l'étude est exploratoire, les résultats sont suffisamment alarmants pour s'engager dans une démarche de précaution. **En conséquence, l'association va saisir la Haute Autorité de Santé en ce sens** ».

Sophie PELLETIER, présidente de PRIARTEM / Electrosensibles de France salue ces avancées : « Nous attendions ces résultats depuis plus de dix ans. Ils sont importants parce qu'**ils suggèrent de manière claire une base biologique à nos troubles et ouvrent des perspectives en matière de recherche et de changement de paradigme scientifique. Nous appelons de nos vœux la réalisation rapide de la suite des expérimentations** qui doivent maintenant étudier l'impact d'une exposition aux ondes électromagnétiques.».

1 Sonzogni, L.; Al-Choboq, J.; Combemale, P.; Massardier-Pilonchéry, A.; Bouchet, A.; May, P.; Doré, J.-F.; Debouzy, J.-C.; Bourguignon, M.; Dréan, Y.L.; et al. Skin Fibroblasts from Individuals Self-Diagnosed as Electrosensitive Reveal Two Distinct Subsets with Delayed Nucleoshuttling of the ATM Protein in Common. Int. J. Mol. Sci. 2025, 26, 4792. https://doi.org/10.3390/ijms26104792

Étant donné l'importance de cette publication, attendue de longue date et du fait de sa complexité, nous avons souhaité organiser le 16 juin, à l'occasion de la journée mondiale de l'EHS, un **webinaire avec le chercheur Nicolas Foray.**

Voir le replay : ici

[Appel des canaris] Près de 2000 signatures – signez et partagez !

L'appel des canaris

Malades à cause des ondes, nous alertons et demandons à pouvoir vivre dignement

Vous vous sentez concerné par la question ondes et santé (électrosensible, proche ou aidant, citoyen sensible à la cause) ; Vous êtes **professionnel** du domaine médical, social et environnement, scientifique, **représentant d'associations, représentant de syndicats…**

Signez ou soutenez l'appel des canaris

pour une prévention et une réelle prise en charge de l'intolérance aux ondes électromagnétiques

Imaginez une vie ordinaire. Un travail, des enfants, des loisirs… Et un jour, sans que rien ne l'explique, commencent les insomnies quotidiennes, une fatigue anormale, des acouphènes, des vertiges. C'est ce qui nous est arrivé. **D'un coup, nous étions devenus électrosensibles**. Notre corps avait perdu sa tolérance aux ondes artificielles, omniprésentes dans notre monde moderne. **Ce qui nous arrive peut arriver à n'importe qui, ce qui nous arrive aurait pu être évité et doit l'être à l'avenir.**

Nous alertons et demandons à être traités en citoyen, à pouvoir vivre ensemble et dignement.

Nous demandons une politique de santé publique courageuse avec pour objectif : **"Aucun nouveau cas à déplorer et une prise en charge digne des personnes déjà atteintes"**

Lire le texte complet de l'appel : ici

Partagez l'appel des canaris et parlez-en

auprès de vos contacts, réseaux sociaux…

[EHS] Chambre saine à l'hôpital

Fruit d'une collaboration entre PRIARTEM et SOS MCS, nous vous invitons à vous saisir de la fiche « 10 éco-gestes pour une chambre saine en milieu hospitalier pour l'accueil de personnes électro et chimico hypersensibles ».

Cette fiche, didactique et simple, est un outil utile aux personnes patients, représentants des usagers, hospitaliers… faisant face à une situation d'hospitalisation d'une personne hypersensibles.

Télécharger la fiche : recto et verso

[EHS] Rencontre annuelle : Inscriptions 2025 et Recherche de lieux pour 2026

La rencontre nationale annuelle, organisée par PRIARTEM / Electrosensibles de France aura lieu le **samedi 6 septembre** en forêt de Rambouillet (Auffargis 78).

En cas de mauvaises conditions météo, elle est susceptible d'être décalée au samedi 13 septembre.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire : ici

Pour 2026, nous recherchons d'autres lieux propices à l'organisation de rencontres. N'hésitez pas à nous communiquer vos suggestions en écrivant : ici

[Handicap] Tribune « Ensemble pour défendre les droits et la citoyenneté des personnes handicapées ! »

A l'occasion de l'anniversaire de la loi handicap de 2005, plusieurs associations et personnalités publiques engagées dans la lutte contre les inégalités et les discriminations, dont le champion paralympique Alexis Hanquinquant et le comédien Artus, demandent à l'Etat de prendre des mesures concrètes pour garantir les droits des personnes handicapées.

PRIARTEM a co-signé cette tribune initiée par le Collectif Handicap, parue dans le Nouvel Obs, à retrouver : ici et ci-dessous.

Vingt ans après la loi du 11 février 2005, les promesses faites aux personnes handicapées d'égalité des droits et des chances, de participation et de citoyenneté ne sont toujours pas respectées. Insuffisance des moyens humains et financiers, absence de volonté politique, manque de formation des acteurs, immobilisme des gouvernements successifs… les avancées sont trop lentes, trop partielles, trop éloignées des besoins. Vivre avec un handicap reste synonyme, dès la petite enfance, de discriminations et d'exclusions.

L'Etat doit prendre ses responsabilités et cesser de considérer les droits humains comme des variables d'ajustement budgétaire. Mais l'Etat ne peut pas tout. Entreprises, associations, partenaires sociaux, collectivités territoriales, administrations, élus de la République, citoyens et citoyennes, il est temps de fédérer nos énergies.

La société tout entière doit se mobiliser pour défendre les droits humains, la justice sociale et la solidarité. Nous devons collectivement construire un monde juste et respectueux où chacune et chacun peut se déplacer librement, aller à l'école ou au travail, se loger, se soigner, bénéficier des services publics, profiter des vacances, pratiquer un sport ou une activité culturelle, avoir une vie intime, affective et sexuelle, vivre dignement à tout âge. Une société où tout le monde peut choisir sa vie, avoir sa place et être reconnu. Une société où chacun est pleinement citoyen, participe à la démocratie et la construction de la société.

Ensemble, nous devons **faire de la mise en accessibilité universelle une priorité** afin de renforcer la participation sociale des personnes handicapées. Trop souvent, elles se retrouvent exclues des lieux qui font les liens sociaux et marginalisées dans leur capacité à contribuer activement à la construction de notre avenir commun. Vingt ans après 2005, seulement 1,4 % des clubs sportifs, 3 % des sites internet et 50 % des établissements recevant du public sont pleinement accessibles. Les politiques incitatives ont montré leurs limites, le temps est venu d'appliquer les sanctions.

Ensemble, nous devons **garantir l'accès à l'éducation pour toutes et tous.** Trop peu d'enfants ont accès à des matériels et des contenus pédagogiques adaptés, trop peu d'établissements scolaires sont accessibles et prennent en compte les contraintes des enfants handicapés en termes notamment d'accès aux soins, trop peu d'enseignants ont le soutien et les ressources nécessaires. Les scolarités en pointillé tout comme la précarité des contrats des accompagnants ne peuvent perdurer.

Ensemble, exigeons une vie digne pour chacun et chacune. 12 % des personnes handicapées sont au chômage, 25 % d'entre elles sont pauvres, l'allocation aux adultes handicapés et les pensions d'invalidité étant sous le seuil de pauvreté. De plus, l'accès aux aides spécifiques reste un parcours du combattant pour les personnes et les familles, tout en laissant un reste à charge trop important. La pénurie de professionnels de l'accompagnement et du soin rend difficile l'accès à un chez-soi, y compris en établissement. De nombreux proches endossent un rôle d'aidant à plein temps, ce qui impacte gravement leurs vies professionnelle, familiale et sociale. Il est temps de garantir un niveau de vie décent, au moins égal au seuil de pauvreté, de créer les conditions pour que chacun et chacune accède et se maintienne dans une activité professionnelle suffisamment rémunératrice, de construire des logements accessibles et de respecter les projets et choix de vie de toutes les personnes.

Rendons enfin effectifs les droits des personnes handicapées. Délaissons la politique des promesses qui ne se concrétisent pas ou trop lentement. Sortons des stéréotypes sur le handicap. Refusons l'indifférence et agissons contre les discriminations. **Ensemble, faisons bouger la République.**

[Europe] Valeurs limites d'expositions : Plainte auprès de la médiatrice

Les ONG européennes demandent le rejet de l'avis du SCHEER sur le risque des radiofréquences

Une coalition d'organisations non gouvernementales (ONG) européennes a formellement exhorté la Commission européenne à rejeter l'avis émis en avril 2023 par le Comité scientifique des risques sanitaires, environnementaux et émergents (SCHEER) concernant les champs électromagnétiques de radiofréquences (RF-EMF).

Dans une lettre, établie grâce à l'avocat de PRIARTEM TTLA, et adressée au commissaire à la santé, M. Olivér Várhelyi, les organisations soulignent de **sérieuses inquiétudes quant à la crédibilité scientifique, la transparence et l'indépendance de l'avis du SCHEER,** qui minimise les risques pour la santé associés à l'exposition aux RF-EMF.

En l'absence de réponse de la Commission européenne, PRIARTEM a, au nom des signataires, **saisi la médiatrice européenne**. Celle-ci a enjoint la Commission à répondre à notre courrier, laquelle nous a adressé une réponse le 13 juin dernier. Nous étudions actuellement les suites à donner à cette réponse dans le cadre de la plainte adressée à la médiatrice européenne.

[OMS] Des risques certains de l'exposition aux radiofréquences montrés chez l'animal pour le cancer et la fertilité

La fondation suédoise pour la radioprotection, rapporte que deux revues de littérature récentes, commandées et financées par l'OMS concluent que les études expérimentales sur des animaux montrent avec un niveau de preuve élevé que l'exposition aux radiofréquences augmente le risque de deux cancers et réduit les taux de fertilité. Un groupe d'experts de renom appelle à une action politique immédiate pour protéger la santé publique et l'environnement et à une réduction significative de l'exposition.

Cancer

L'évaluation des effets cancérogènes observés lors d'études animales a été publiée le 25 avril 2025 dans Environmental International. La conclusion est qu'**il existe des preuves de haute certitude** que les rayonnements micro-ondes ou radiofréquences (émis par les téléphones portables, les antennes-relais, les routeurs Wi-Fi, etc.) **augmentent le risque de tumeurs cérébrales (gliomes) et de schwannomes malins du cœur, le même type de tumeur responsable des tumeurs du nerf auditif**. En outre, l'étude commandée par l'OMS a conclu qu'il existe une **« preuve de certitude modérée »** selon laquelle les radiations des téléphones portables augmentent également le **risque de tumeurs rares du foie et des glandes surrénales.**

Fécondité

Le 22 avril 2025, Environmental International a également publié une correction majeure à une revue de littérature précédemment publiée sur les effets des rayonnements des téléphones portables sur la fertilité masculine dans des études animales. La première version de l'article avait été publiée un an plus tôt, mais après que des erreurs affectant les conclusions ont été constatées, un rectificatif a été publié avec de nouvelles conclusions. La conclusion modifiée est la suivante : **« D'après des études expérimentales sur des animaux, il existe une forte certitude que l'exposition aux champs électromagnétiques RF réduit le taux de gestation… »**

Une action immédiate est nécessaire

La Commission internationale de protection radiologique (ICBE-EMF), dans un communiqué de presse, appelle à « une action politique immédiate pour protéger la santé publique et l'environnement, avertissant qu'un retard supplémentaire pourrait avoir de graves conséquences dans le contexte de la montée en puissance mondiale de l'utilisation des appareils de communication sans fil ».

Ils notent en outre que les mêmes types de tumeurs observés dans les études animales ont également été retrouvés dans des études épidémiologiques sur les humains.

Ron Melnick, l'un des experts en ICBE-EMF, déclare : « Les preuves sont désormais claires : les rayonnements des téléphones portables peuvent provoquer des cancers chez les animaux, conformément aux types de tumeurs identifiés lors d'études menées sur des utilisateurs de téléphones portables. **Les études animales étant essentielles pour prédire le risque de cancer chez l'homme, les gouvernements devraient élaborer des normes de sécurité fondées sur des données scientifiques afin de protéger la santé humaine.** La conclusion de l'étude commandée par l'OMS démontre que l'hypothèse de longue date sur laquelle reposent les limites gouvernementales actuelles, selon laquelle les rayonnements RF des téléphones portables ne peuvent être nocifs que par échauffement des tissus, est erronée. »

[5G] L'histoire cachée, un film à visionner en ligne

En 2025, Stockholm a été désignée comme la ville offrant la meilleure expérience 5G en Europe. Derrière cette annonce se cache une réalité moins réjouissante. La 5G augmente significativement le niveau des radiations de la téléphonie mobile. Suite à l'installation d'antennes 5G, à proximité de leurs domiciles, des personnes qui n'avaient aucun problème auparavant ont vu leur santé se dégrader rapidement. Lennart Hardell, professeur d'oncologie, a mené une **étude de cas auprès de ceux qui ont développé « le syndrome des micro-ondes ».** Cette étude, qui est une première mondiale, révèle la vraie nature de la 5G : un agent toxique imposé aux populations , sous l'influence de l'industrie.

Avec la participation du Dr Lennart Hardell, de Mona Nilsson et de plusieurs personnes souffrant de symptômes à proximité d'antennes 5G. Un film de Jean Heches (réalisateur du film Ondes, Sciences et manigances), avec le soutien de la fondation suédoise pour la radioprotection, PRIARTEM, ARRA, AZB.

Version française : ici Version anglaise : ici Version suédoise : ici

[Antennes-relais] Exposition aux ondes des antennes-relais : Une situation préoccupante qui mérite une politique sérieuse

Communiqué PRIARTEM / Agir pour l'environnement du 10 avril 2025, La simulation des expositions aux antennes-relais mise en ligne le 10 avril par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) révèle une situation préoccupante. Le nombre d'espaces publics potentiellement soumis à des niveaux supérieurs à la valeur d'attention de 6V/m est sans commune mesure avec le nombre de points atypiques détectés jusqu'à présent par le dispositif de mesure à la demande. Nos associations demandent un plan pluriannuel hiérarchisé et doté de moyens pour leur résorption.

Le projet « Simulations France Entière » développé par l'ANFR et mis en ligne le 10 avril 2025, est intégré au cadre du Plan national santé environnement 4 et plus précisément à son action 8, c'est-à-dire la maîtrise de l'exposition aux ondes électromagnétiques et l'amélioration de la connaissance des impacts sanitaires. Il vise à **fournir une carte complète de l'exposition créée par les antennes de téléphonie mobile sur le territoire national.**

Cet outil puissant permet aujourd'hui de disposer d'une première photographie de l'exposition potentielle sur l'espace public (à 1,5 m du sol). Celle-ci montre que **dans de nombreuses situations, l'exposition du public est supérieure à 6V/m,** niveau retenu jusque là pour définir les points atypiques pour lesquels les opérateurs doivent mettre en place des mesures pour réduire le niveau des champs électromagnétiques. Instaurée par la loi Abeille du 9 février 2015, cette disposition a pour objectif premier la sobriété en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques.

Nos associations s'inquiètent de ce niveau d'électrosmog qui n'avait pas été détecté jusque là, d'autant que **des situations encore plus préoccupantes risquent d'apparaître lorsque la simulation sera étendue à ce qui se passe en hauteur,** dans les immeubles d'habitation qui font face aux antennes, comme nombre d'appartements, résidences et HLM.

Stéphen Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'environnement déplore : « Face à cette situation inédite, le premier réflexe de l'ANFR, consiste à proposer de remonter le niveau d'attention à 9V/m, c'est ce qui nous a été annoncé en comité de dialogue du 19 mars. **Cette proposition scandaleuse** est totalement contraire à la démarche de sobriété instaurée par la loi ».

Sophie Pelletier, présidente de PRIARTEM/Electrosensibles de France poursuit: « La France a privilégié le déploiement massif des réseaux sans se doter des outils incitatifs ou coercitifs efficaces pour assurer une sobriété électromagnétique effective. **La loi de simplification** actuellement en débat à l'Assemblée nationale pourrait aggraver cette dissymétrie.Truquer le thermomètre ne ferait qu'**empirer et masquer le nombre de personnes soumises à des niveaux de plus en plus élevés et renforcer les inégalités en la matière.** »

Aussi, nos associations demandent à ce que cet outil « Simulation France entière » soit utilisé pour **établir une réelle politique planifiée de réduction des expositions des Français** plutôt que de servir d'alibi à une politique de Gribouille.

Plusieurs associations participant au comité national des fréquences ont d'ailleurs écrit aux Ministères de tutelle en ce sens.

[Élevages] Victoire d'un éleveur contre RTE

Communiqué du cabinet TTLA, 19 mars 2025, La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par RTE à l'encontre d'un arrêt de la Cour d'appel de Caen qui l'avait condamnée à verser plus de 450.000 euros à des éleveurs laitiers, en réparation du « préjudice d'exploitation » imputable à une ligne à très haute tension (THT).

La Cour avait estimé que les désordres rencontrés dans l'exploitation, qui avaient justifié le déplacement des étables, étaient en lien avec les lignes à très haute tension à proximité de l'exploitation. Cette décision exemplaire est l'aboutissement d'un long combat judiciaire mené par les éleveurs victimes d'installations électriques accompagnés de leur conseil Me François Lafforgue du cabinet TTLA & Associés.

Plus de détails : ici

[Écrans] Enfants surexposés aux écrans : derrière l'inaction, des chercheurs liés à l'industrie numérique

Communiqué du Collectif Attention – tous attentifs à la surexposition aux écrans du 24 juin 2025, Liens d'intérêt et gaspillage d'argent public : une enquête de la cellule d'investigation de Radio France relate les dessous du discours de trois chercheurs médiatiques en faveur des écrans. Nos associations, en première ligne face aux ravages des écrans, déplorent que leur travail de prévention soit entravé par ces discours qui entretiennent le doute dans les esprits. Elles espèrent qu'enfin de réelles mesures de régulation seront adoptées et que les liens d'intérêt seront davantage demandés, à l'avenir, par les journalistes.

S'ils sont avérés, les faits révélés par l'enquête de la journaliste Marie Dupin sont graves et doivent nous alerter. Intitulée Ecrans éducatifs et sciences cognitives : comment la big tech investit l'école, l'enquête identifie des liens financiers entre des
chercheurs et des entreprises privées du secteur du numérique. Elle indique que des millions d'euros de subventions publiques ont été alloués à des startups de la EdTech – elles-mêmes liées aux géants du numérique comme Meta ou Microsoft – pour des projets sans intérêt pédagogique avéré.
Nous découvrons, surtout, que **ces mêmes chercheurs vantant les vertus pédagogiques du jeu vidéo** (avec des

affirmations comme "les enfants qui jouent aux jeux vidéo d'action augmentent la qualité de leur lecture") ou minimisant les risques des écrans à longueur d'interview, **coopèrent avec l'industrie numérique via leurs centres de recherche. Ces faits sont graves car il s'agit de la santé physique et mentale de nos enfants, premières victimes de la surexposition aux écrans.**
Ces faits sont graves car le discours de ces chercheurs, reconnus comme experts du domaine, pourrait être entaché par le financement non révélé de leurs recherches. Or, **la stratégie du doute** est malheureusement le lot commun des questions de santé publique, historiquement utilisée par les industriels du tabac, des pesticides ou du pétrole.
Qu'on puisse la retrouver dans le domaine du numérique éducatif est donc très préoccupant.
Ces faits sont graves car ils révèlent la défaillance des services chargés d'allouer des subventions publiques et de juger de l'intérêt pédagogique des projets soutenus, a fortiori dans le secteur de l'éducation dont on connaît les difficultés budgétaires.
Ces faits sont graves car ils montrent la faiblesse de nos institutions face à la puissance financière des lobbies du numérique, fabriquant du doute et empêchant toute régulation qui irait à l'encontre de leur intérêt. **Un an après la remise des 29 propositions de la commission Mouton-Benyamina sur la surexposition aux écrans, nous attendons toujours les mesures concrètes pour protéger nos enfants.**

Le collectif Attention regroupe des associations indépendantes de l'industrie numérique et porte notamment trois propositions simples et fortes : l'interdiction du smartphone avant 15 ans au minimum, *celle des écrans à l'école maternelle et la mise en place d'une prévention ambitieuse, indépendante de l'industrie numérique.*

Liste des associations signataires :

- Agir pour l'environnement
- Alerte Écrans
- CoSE (Collectif contre la Surexposition aux Ecrans)
- ENR (Education numérique raisonnée)
- Enfance – Télé : Danger ?
- Lève les yeux
- Pacte Smartphone
- Priartem

[A écouter, visionner, voir, jouer…]

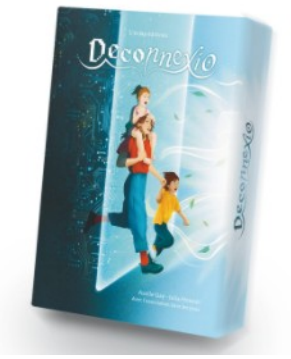

Le jeu Deconnexio : Pour plonger dans la magie d'un monde sans écran et reconquérir son attention !

Deconnexio c'est la formule magique pour remplacer nos habitudes avec écrans par de nouvelles situations sans écrans. Et là… c'est un nouveau monde qui s'offre à nous ! Un monde plein de possibles, de créativité, de rencontres et de découvertes.

Dans ce jeu coopératif, fruit d'une coopération entre l'Eclap et Lève les yeux, votre objectif est de remplacer les situations avec écrans par des situations sans écrans. Votre pouvoir magique c'est votre mémoire et votre sens du collectif.

Plus d'infos : ici

Pour adhérer ou renouveler votre cotisation, rendez-vous ici. La Lettre n°40-41 de PRIARTEM spéciale 20 ans : ici Retrouvez les précédentes *Lettres* de PRIARTEM ici Les précédentes InfoLettres sont consultables ici Dossier 5G sur le site de PRIARTEM : ici Dossier Linky sur le site de PRIARTEM : ici	**PRIARTEM - Boite 64** **206 quai de Valmy** **75010 PARIS** **Nous contacter : http://contact.priartem.fr/** **www.priartem.fr** **Chaine Youtube**